

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Neuf, le 2 juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

F. Ballester, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, D. Renouf, Z. Dano, MC. Couf, MM. Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, Y. Robert

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

M. Lucien Monnerie à M. Joël Daniel  
M. Pascal Cormier à Mme Anne Maud Goujon  
Mme Patricia Le Bec Danse à M. Yvon Robert  
Mme Sonia Caroff à Mme Arlette Buzaré  
Mme Marie-France Guillemot à Marylise Foidart  
Mme Cécile Jourdain à Mme Françoise Ballester  
M. Jean-Jacques Marteil à M. Jacques Grévès

*Absent :*

Mme Virginie Robin Cornaud

*Secrétaire :*

Marylise Foidart

Date de la convocation	25 Juin 2019
Date de l'affichage	26 Juin 2019
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	24
Nombre de votants	32

-----  
**2019-57 Tarifs Vac'Actives 2019/2020**

**Rapporteur : J.GREVES**

- Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants à compter de la rentrée 2019, identiques à ceux de l'année scolaire précédente :

Tarifs 2019/2020			
Type de tarif	Tarif Vac'Actives ticket à l'activité en €	Tarif Vac'Actives pass semaine en €	Tarif escalade/tir à l'arc en €
Tranche n°1	3,62	9,28	1,89
Tranche n°2	4,03	10,15	2,09
Tranche n°3	4,20	10,61	2,17
Tranche n°4	4,39	11,07	2,24
Tranche n°5	4,59	11,68	2,35
Enfants hors commune	5,93	15,00	3,00

- **Rappel du quotient familial**

*1/12ème des revenus annuels (année N-2) + prestations familiales du mois de la demande*

*QF= -----  
2 + 1/2 par enfant à charge + 1/2 pour les familles de 3 enfants et plus*

- **Rappel des tranches**

*Tranche 1 : 0 ≤ QF ≤ 550*

*Tranche 2 : 550 < QF ≤ 700*

*Tranche 3 : 700 < QF ≤ 1050*

*Tranche 4 : 1050 < QF ≤ 1550*

*Tranche 5 : QF > 1550*

Il est précisé qu'à compter de la rentrée 2019, le service Vac'Actives doit faire l'objet d'une réservation au minimum 48h à l'avance sur le portail famille de la ville de Guidel.

Par ailleurs, à compter du 4 novembre 2019, le service Vac'Actives, consommé sans réservation préalable se verra appliquer une pénalité de 30 % du tarif de la tranche.

Enfin, à compter de cette date, le service réservé mais non consommé sera facturé sans majoration à défaut de production de justificatif et après décision de l'autorité territoriale.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances, du Personnel communal et des affaires économiques du 18 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission des sports, affaires scolaires et enfance du 19 juin 2019,

**DECIDE** d'adopter les tarifs comme indiqué ci-dessus pour l'année scolaire 2019/2020

**Adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme,  
Guidel, le 3 Juillet 2019  
Le Maire,  
Joël DANIEL**

